

GAGNANT

*pour l'entreprise*



Une solution de recrutement adaptée aux besoins

La formation en alternance représente un investissement en vue de préparer une embauche à terme en CDI pour répondre aux objectifs de développement de l'entreprise.

La formation d'un salarié en alternance facilite son intégration dans l'entreprise et lui permet d'acquérir des savoir-faire spécifiques.

Recruter un jeune en alternance est une bonne façon d'anticiper sur la croissance de l'entreprise, sans prendre le risque de la fragiliser financièrement.

**Aides et exonérations ...**

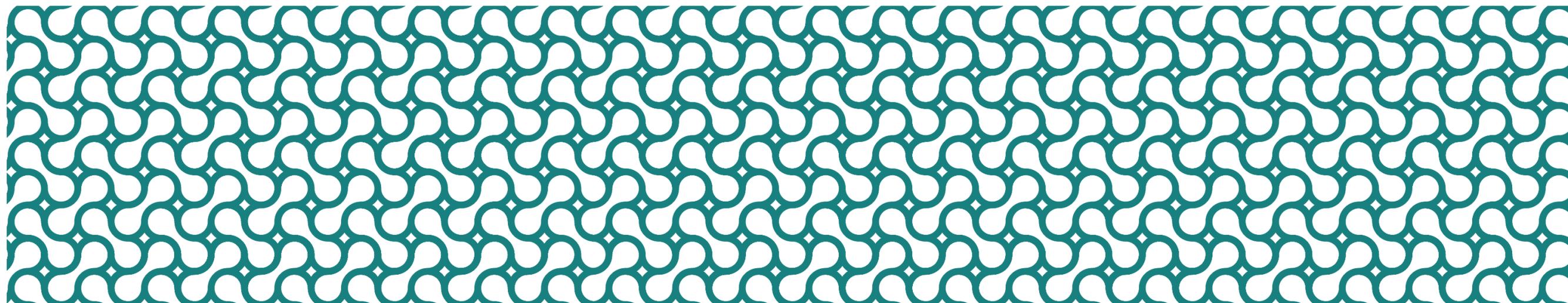
... permettent de diminuer le coût de l'alternance pour l'employeur.

Le salaire d'un apprenti bénéficie du dispositif de réduction générale renforcée des cotisations patronales applicables sur les rémunérations.

Le contrat d'apprentissage est exonéré du versement de la CSG et la CRDS et de cotisations salariales.



# L'apprentissage à la Faculté des Sciences de Montpellier



Faculté des Sciences de Montpellier  
Pôle Alternance :

[fds.apprentissage@umontpellier.fr](mailto:fds.apprentissage@umontpellier.fr)

Plus d'informations sur le site Web de la FdS :



Notre offre de formation complète sur :

*Pensez à cliquer sur le filtre  
« Faculté des Sciences » lors de votre recherche.*



## Une voie d'excellence



L'alternance est un système de formation fondé sur une partie théorique à la Faculté des Sciences de Montpellier et une partie pratique en entreprise qui alternent en vue d'acquérir une qualification professionnelle reconnue par un diplôme d'État certifié.

La FdS s'engage depuis plusieurs années dans les dispositifs proposés par l'alternance. Elle a ainsi formé plus de 1300 alternants en 5 ans.

À la Faculté des Sciences de Montpellier deux dispositifs sont possibles :



## LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

À la Faculté des Sciences de Montpellier, toutes les formations sont accessibles en contrat de professionnalisation.

Le contrat de professionnalisation est une voie de formation continue qui a pour but d'acquérir une qualification professionnelle reconnue - un diplôme ou un titre professionnel enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ; un Certificat de Qualification Professionnelle (CQP) ; une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale -.

Publics visés :

- Jeunes de 16 à 25 ans révolus ;
- Demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus ;
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH, personnes ayant bénéficié d'un CUI.

TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS MINIMALES EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

ÂGE	
DE 16 À 20 ANS	65% du SMIC brut
DE 21 À 25 ANS	80% du SMIC brut
26 ANS ET +	100% du SMIC brut *

(\* ) ou 85% du salaire minimum conventionnel dans la branche  
Un accord de branche peut fixer des niveaux de rémunération minimaux supérieurs aux seuils fixés par les dispositions législatives et réglementaires.



## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Tous les départements de la Faculté des Sciences de Montpellier proposent des formations ouvertes à l'apprentissage.

Le contrat d'apprentissage est une voie de formation initiale qui a pour but d'obtenir un diplôme d'État (CAP, Baccalauréat, BTS, Licence, Master,...) ou un titre à finalité professionnelle inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), dont l'ensemble des titres professionnels relevant du ministère du Travail.

Publics visés :

- Être âgé de moins de 30 ans à la date du début de contrat (sauf dérogation : travailleur handicapé, création d'entreprise, sportif de haut niveau.)

TABLEAU DES RÉMUNÉRATIONS MINIMALES EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

ÂGE DE L'APPRENTI	1 <sup>ère</sup> ANNÉE	2 <sup>ème</sup> ANNÉE	3 <sup>ème</sup> ANNÉE
MOINS DE 18 ANS	27% du SMIC	39% du SMIC	55% du SMIC
DE 18 À 20 ANS	43% du SMIC	51% du SMIC	67% du SMIC
21 ANS À 25 ANS	53% du SMIC	61% du SMIC	78% du SMIC
26 ANS ET +	100% du SMIC	100% du SMIC	100% du SMIC

pour l'alternant



**Allier la théorie à la pratique ...**  
... en combinant les savoirs académiques et l'expérience de terrain.

**Accompagnement personnalisé**  
Un maître d'apprentissage en entreprise et un tuteur pédagogique en centre de formation.

**Gratuité des frais de formation**

**Rémunération**  
pendant la formation en tant que salarié.

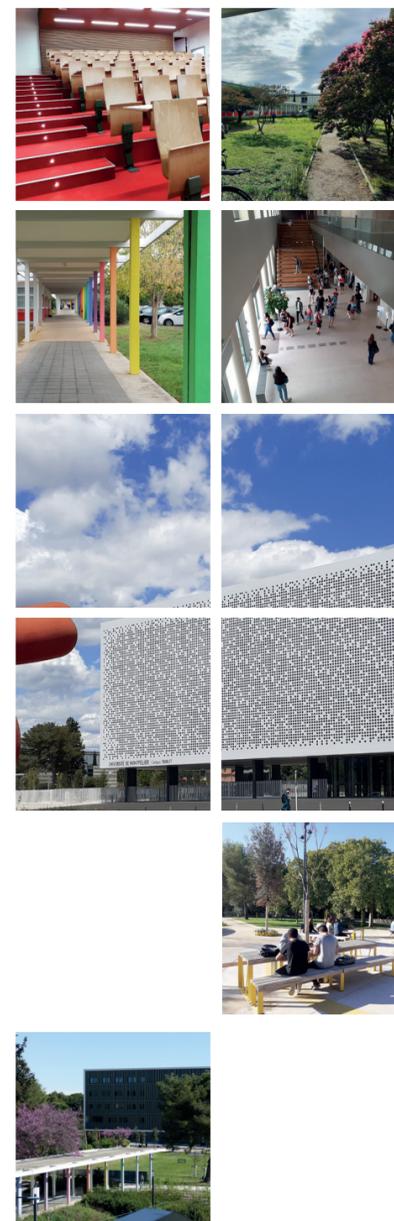
**Accès à l'emploi facilité**  
Un vrai plus pour l'insertion professionnelle grâce à l'expérience professionnelle acquise en entreprise.

**Un campus moderne**  
et connecté (Space, wifi, salles informatiques, salles de travaux pratiques, ...).

**Diversité de diplômes**  
Licence et Master en Sciences reconnus par l'État et qui répondent aux besoins de l'entreprise.

**Aides diverses\***  
Restauration, transport, culture, ...  
*\* se renseigner auprès du CROUS, des sociétés de transport, des musées et cinémas.*

## UN PARI SUR L'AVENIR



REJOIGNEZ-NOUS SUR LINKEDIN :



## L'ALTERNANCE À LA FAC DES SCIENCES ?

- 1 Une formation rémunérée
- 2 Un diplôme d'état
- 3 Une expérience professionnelle